

Notre assemblée générale

Nous sommes tenus d'organiser chaque année une assemblée générale afin d'informer nos adhérents de nos actions et, tous les deux ans, de renouveler notre conseil d'administration. Le 11 avril de nombreux adhérents ont participé à cette AG.

Le Président, Bertrand Verdier, a présenté le **rapport moral** de 2018 :

Organisation de :

- réunions publiques sur la tour Occitanie et le PLUiH,
- causeries :
 - 14-18 et les monuments aux morts, dont celui de la place Roquelaine,
 - Les débuts de l'imprimerie à Toulouse,
 - les *Latinos* sont là.
- Evénements :
 - participation à la Balade Poétique de l'association Eau Vive,
 - grand repas du quartier,
 - visite de quartier (les personnages célèbres) et apéro de rentrée,
 - inauguration du jardin du Verrier rénové.
 - Création d'une commission Propreté.
- Nous suivons les dossiers en cours :
 - demande d'un gymnase et d'une crèche

publique,

-plaque commémorative sur la maison de Commissaire Philippe, agrandissement du jardin du Verrier...

- Sur le site de l'association une très belle collection de cheminées du quartier.
- Sans oublier 4 numéros de la Gazette des Chalets, et nos activités répertoriées dans la Gazette.
- Nous sommes en lien avec l'association les *Chalets en transition* et accueillons l'AMAP Sambanane à la Maison de quartier.

Rapport Moral adopté à l'unanimité moins une abstention.

Rapport Financier : les comptes sont à l'équilibre avec une légère progression par rapport à l'année précédente. Adopté à l'unanimité moins une abstention.

Election du conseil d'administration
Nous remercions pour leur active participation au CA précédent Colette Defaye, Jeanne Péllereau, Jacques Poumarède, Christian Milhès et Claudine Bourgoïn qui ne se sont pas représentés.

Le nouveau CA a été élu à l'unanimité.

Nous saluons l'entrée de Marie-Thérèse Crémades et de Claude Lalanne.

Questions actuelles évoquées :

- Participation à l'enquête publique TESO (close le 30 avril).
- Pétition contre la fermeture du Pavillon de prêt de la bibliothèque du Périgord.
- Notre opposition à l'éventuelle destruction du petit palais des sports.
- Notre projet d'enquête destinée aux habitants sur leurs avis concernant le quartier : satisfaction ou insatisfaction, leurs attentes... Un questionnaire paraîtra dans la Gazette de rentrée (début octobre).

Nous célébrerons fin 2019 la parution du centième numéro de la Gazette.

Un pot final a permis de poursuivre par petits groupes des discussions engagées et d'échanger avec des personnes que nous ne connaissions pas encore.

Merci aux participants dont la présence est indispensable pour assurer une véritable démocratie au sein de l'Association.

Annie Castex et Annick Bernabé

Trafic et pollution

Dans la deuxième partie de l'AG, Alain Roy a présenté des planches tirées de documents officiels (Atmo-Occitanie) ou disponibles après ouverture de différentes enquêtes ou plans (PCEAT, TESO, PLUiH...)

Le trafic routier autour du quartier montre, pour la période de pointe du soir, à quel point les boulevards sont

saturés et comment les flux débordent vers l'intérieur du quartier. L'itinéraire de transit d'Honoré Serres à la rue Matabiau ainsi que la rue des Chalets sont « occupés » ponctuellement à plus de 100%, et même totalement pour la rue Ingres (voir lettre à J-M Lattes à droite).

À cette saturation naissante correspond la carte de dépassement des valeurs limites de NO₂ (annexe 3C5 du PLUiH, à droite) où la chenille rose définit une zone « où les logements et établissements sensibles ... devront prendre en compte la pollution de l'air en adoptant des dispositions constructives appropriées (implantation, ..., emplacement des ouvertures et des prises d'air, etc... »

Autrement dit on ne peut déjà plus construire dans ces zones en suivant les règles habituelles d'urbanisme.

Si on se projette quelques années après le début du chantier TESO, on doit évaluer

les conséquences des modifications apportées par les développements immobiliers. Les quelques 37 000 personnes supplémentaires qui habiteront, travailleront ou feront leurs achats dans la zone se déplaceront pour moitié en voiture. Ils doubleront le trafic le long du Canal, donc la pollution. Pour mémoire et d'après Le Monde du 13 mars, la pollution de l'air tue deux fois plus que ce qui était estimé (67 000 morts par an en France).

Il est bien temps de réagir pour éviter que le quartier ne devienne invivable.

